



Language Proficiency

Examens et Checks

Depuis le 5 mars 2008, un pilote qui n'a pas encore son extension Radio-Téléphonie et désire la faire en anglais, doit passer la partie théorie PPL branche 90 (phase 1) et la partie pratique (phase 2), c.à.d. la voix. Seulement s'il a réussi phase 1 et 2, il peut se présenter pour un autre examen (LPC) pour la phase 3, c.à.d. test de compréhension, et seulement s'il a réussi phase 3 il peut se présenter pour la phase 4, c.à.d. expression et conversation lors de ce même examen.

Les exigences pour les examens LPC sont parfaitement expliquées sur le site internet de l'OFAC, incluant des fichiers son et des vidéos accessibles par le lien :

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/en/home/specialists/training-and-licences/pilot/radio-telephony-and-language-proficiency-test/language-proficiency-tests.html>

Le niveau minimal à atteindre est un niveau de 4 sur 6. Pour le niveau 4 on tolère des erreurs. Le candidat peut utiliser des périphrases pour contourner un mot qu'il ne connaît pas, mais il doit pouvoir se faire comprendre et comprendre ce qu'on lui dit. L'accent peut être imparfait mais compréhensible. Les règles de grammaire sont secondaires, pour autant que le sens de la phrase reste le même. Le niveau 5 correspond à un anglais presque parfait sans erreurs de grammaire, une expression et une compréhension aisées et le niveau 6 correspond à une langue maternelle.

Le renouvellement LPC peut se faire en vol en contact avec un organe ATC avec un « assessor » agréé par l'OFAC. Le candidat le contacte lui-même. Avant ou après le vol l'« assessor » procédera à la répétition de l'examen phase 4 sur place avec le candidat. Liste de « assessors »

<https://www.bazl.admin.ch/bazl/fr/home/suche.html#assessors>

La validité du « privilège Language Proficiency » est de 4 ans pour les PPL et 3 ans pour les licences supérieures pour un niveau 4. Le niveau 5 donne droit au double et le niveau 6 (langue maternelle) à vie.

Air Fribourg Services SA
Société d'aviation de la Gruyère SA
Groupe de Vol à Voile Gruyère
Pierre Wider
Responsable formation communication
19.05.2019